2^{EME} COMITE FILIERE METHANISATION & ATELIERS LEVIERS DE LA FILIERE

23 OCTOBRE 2019 – BORDEAUX

COMPTE-RENDU

1. Ouverture

Françoise COUTANT, vice-présidente Climat, Transition Énergétique de la région Nouvelle-Aquitaine

Lionel POITEVIN, directeur régional ADEME Nouvelle-Aquitaine

2. Etat des lieux de la filière en N-A

Etat des lieux des unités en fonctionnement en Nouvelle-Aquitaine

Lénaïg LICKEL - AREC - Diaporama PDF - 8 diapos

Etat des lieux des projets en Nouvelle-Aquitaine

Juliette CHENEL - FRCuma / MéthaN-Action - Diaporama PDF - 5 diapos

3. Bilan des financements 2018-19 et tendances à venir

Thomas FERENC – Ademe
Julie MICHELS – Région Nouvelle-Aquitaine

<u>Diaporama PDF – 9 diapos</u>

4. Actions MéthaN-Action menées depuis le comité filière 2018

Juliette CHENEL – FRCUMA / MéthaN-Action Annabelle GALLITRE – CRA / MéthaN-Action Diaporama PDF – 7 diapos

5. Actualités régionales et nationales des acteurs de la filière

Club Biogaz de l'ATEE - Marc Schlienger – Club Biogaz ATEE : Cadre complémentaire des activités de méthanisation (digestion anaérobie) <u>Diaporama PDF – 7 diapos</u>

Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France - Bertrand Guérin : Formation «Responsable d'une Unité de Méthanisation Agricole» / Cahiers des charges Dig Agri 2 et 3 / autres réflexions de l'AAMF – AAMF - Diaporama PDF – 2 diapos

Services de l'Etat: DRAAF et SRAL - Martin Aigle et Annick Agouze – DRAAF: Grand Plan d'Investissement «Prêt méthanisation agricole» avec BPI France / Points d'attention sur la production de biogaz à partir de sous-produits animaux - Diaporama PDF – 14 diapos

Gestionnaires de réseaux de gaz : Daniel Mery – GRDF et Paul de Braquilanges – TEREGA : Les actualités législatives et réglementaires : Projet de PPE et loi Energie Climat / L'application à venir du droit à l'injection Diaporama PDF – 7 diapos

6. Echanges autour des enjeux de 2020

Suites aux éléments présentés par les différents intervenants de la matinée les participants sont invités à exprimer les enjeux forts qu'ils perçoivent pour 2020. Voici les principaux éléments exprimés :

- Des oppositions dans les territoires se développent quand intervient un problème sanitaire ou suite à un épandage mal géré. Ces erreurs desservent à terme le développement de nouvelles installations. C'est aux gestionnaires de méthaniseurs d'être attentifs à ce qui est produit et épandu. (Martin Aigle DRAAF)
- Le potentiel méthanogène des lisiers est limité. Il faut donc les transporter le moins possible. Il faut réfléchir à l'échelle des élevages : comment faire pour que demain les élevages génèrent le moins possible de gaz à effet de serre ? Une partie de la réponse est de transformer les effluents en énergie localement. Une économie est à construire, il faut produire des références et aller vers les filières d'élevage. (Bertrand Guérin AAMF)
- Les agréments sanitaires de la DDCSPP sont établis sur des bases provisoires et minimalistes. Il convient donc d'anticiper les évolutions probables, ne pas se contenter d'être au plus proche de la réglementation, ne pas faire systématiquement le choix de la solution la moins couteuse : il faut créer des installations vertueuses, bien approfondir la phase d'étude et la démarche de concertation. (Marc Schlienger Club Biogaz ATEE)
- Les critiques sur les CIVEs contribuent à une mauvaise image de la méthanisation et ne jouent pas en faveur de l'acceptation sociétale. (Nicolas Gente SDEE47)
- Il ne faudrait pas qu'à la baisse des tarifs (de l'énergie ?) s'ajoute la diminution des aides financières. On le voit bien, les projets réussis de méthanisation dans notre région ont bénéficier des aides Ademe et Région. (Nicolas Gente SDEE47)
- Il faut pouvoir développer une communication positive sur la méthanisation, valoriser les externalités positives pour le territoire et répondre à la demande des habitants : traiter les

déchets du territoire, créer de l'activité et de l'emploi, permettre aux citoyens de s'associer à l'investissement, rapprocher urbains et ruraux... Cette démarche doit se faire en réseau avec des interlocuteurs légitimes et crédibles (AAMF, Vienne Agri Métha). Il faut sensibiliser et accompagner les porteurs de projets sur le fait de communiquer le plus en amont possible. (Vanessa Baudrier-Paillat – Demeter énergies-Vienne Agri Métha)

- Le nombre de dossiers de demande de financement augmente mais les fonds ne sont pas extensibles. Le temps de la formation et de la communication est incompressible. La logique en Nouvelle-Aquitaine est de ne pas faire d'appel à projets mais d'accompagner les projets puis d'instruire les dossiers arrivés à maturité. (Guillaume Dufil Ademe)
- Les porteurs de projets souhaitent de plus en plus communiquer en amont du projet mais ne savent pas toujours comment procéder. On remarque que l'intervention d'un tiers dans la phase de concertation est déterminante. L'Ademe est attentive lors de sa lecture des dossiers à la prise en compte de l'enjeu d'acceptabilité, et les financeurs accompagnent dans le cadre des aides à la décision, une première évaluation des risques potentiels auxquels le projet pourrait être confronté, ainsi qu'un listing des actions susceptibles de faciliter son acceptabilité. Les éventuels frais de concertation, peuvent être accompagnés, dans le cadre des aides aux investissements puisque l'analyse économique est faite avec ces coûts. (Thomas Ferenc Ademe)
- MéthaN-Action fonctionne bien et fait preuve d'une bonne dynamique. L'AAMF souhaite se décliner en région et intégrer MethaN-Action. En effet c'est important de construire tous ensemble et de mailler les réseaux. Il y a des porteurs de projets qui échappent encore à ce maillage et qui rencontrent ensuite des problèmes (Jérôme Breuil – AAMF).
- Il faut accroître encore la notoriété de Méthan-Action, lui donner plus de visibilité. On avance sur les points techniques, mais moins sur la communication et l'appropriation alors que c'est pourtant aujourd'hui ce qui peut bloquer le plus le développement de la méthanisation. Il faut consolider et pérenniser MethaN-Action et travailler ensemble à diffuser les bons résultats, argumenter face aux contre-références, démystifier les interrogations agronomiques et les appréhensions sur les CIVEs. (Lionel Poitevin Ademe)
- Les CIVEs correspondent aux attentes des méthaniseurs et du monde agricole. La Chambre régionale d'agriculture a répondu à l'appel à projet FranceAgriMer à ce sujet. Concernant les externalités positives, l'agriculture s'avère être une solution dans les territoires. Concernant la communication, il faut émettre un bruit de fond positif constant. (Jean Marc Renaudeau – Chambre régional d'agriculture)
- La région a lancé en 2018 l'étude d'un scénario 100% gaz vert, c'est en cours, les acteurs de la filière seront sollicités. (Julie Michels Région Nouvelle-Aquitaine).

7. Ateliers « Leviers de réduction des coûts de la filière »

Le travail de l'après-midi a été proposé afin de décliner, sous la forme de plans d'actions les plus opérationnels possibles, les conclusions et propositions émises par la filière :

- lors du précédent comité filière d'une part,
- lors des échanges survenues d'avril à mai 2019, au sein du groupe de travail MéthaNAcost à l'initiative de GrDF, visant à diminuer les couts des installations de méthanisation (investissements et charges).

Ainsi, les deux leviers suivants ont été choisis, dans la mesure où ils semblent actionnables à l'échelle régionale, en y associant l'ensemble des acteurs déjà impliqués sur ces thèmes et leurs initiatives :

- Levier 1 : Mutualisation des compétences pour l'exploitation et la maintenance
- Levier 2 : Amélioration des charges liées aux intrants

Les participants ont pu bénéficier dans leur atelier de deux témoignages préalables d'actions déjà mis en œuvre pour mieux identifier les enjeux et des pistes possibles. Les participants se sont organisés en 4 sous-groupes dans chaque atelier et ont ainsi pu produire 8 fiches action. Certains groupes ont choisi de travailler en parallèle sur la même action. Ces fiches pourront être fusionnées lors d'une prochaine étape de travail.

Atelier 1: Mutualisation des compétences pour l'exploitation et la maintenance

Témoignages : Pascal VINCENT – Exploitant méthaniseur - Vincent Terre Biogaz (87) et Yves DEBIEN – Exploitant méthaniseur - La Baie des champs (86) - <u>Diaporama PDF – 3 diapos</u>

Fiches action produites:

- Création de groupements d'employeurs pour la maintenance basique (niveau 1) <u>Fiche</u>
 action 1.1
- Création de groupements d'employeurs pour la maintenance basique (niveau 1) <u>Fiche</u>
 <u>action 1.1bis</u>
- Accompagner des collectifs porteurs de projets sur leur territoire Fiche action 1.2
- Création d'une maintenance de niveau 2 Fiche action 1.5

Atelier 2 : Amélioration des charges liées aux intrants

Témoignages : Jérôme Breuil – Exploitant méthaniseur - La Prade Biogaz (19) et Céline Charenton – Sede Véolia - <u>Diaporama PDF – 11 diapos</u>

Fiches action produites:

- Outil d'optimisation de ration d'un digesteur Fiche action 2.D
- Outil d'optimisation de ration d'un digesteur Fiche action 2.D.bis
- Maîtrise des coûts de production des CIVEs Fiche action 2.F
- Mutualisation d'outils pour le déconditionnement et l'hygiénisation Fiche action 2.G

8. Conclusion

Les participants sont invités à partager leur sentiment à l'issue de la journée, voici les principaux points échangés :

- Déçu de la participation des exploitants agricoles à la journée. Le déplacement à l'échelle de la grande région est trop important ?
- La matinée n'a pas permis de traiter des axes stratégiques ni de positionner les moyens
- Il y a peu de collectivités et d'entreprises, toute la filière n'est pas représentée
- Comment alimenter le comité filière ? Quelle démarche préalable pour faire remonter les éléments de toute la grande région ?
- On ne dispose pas encore d'un « plan filière », d'axes stratégiques claires à développer
- Le comité de filière a pour l'instant un rôle d'articulation et pas encore de pilote. La volonté est bien de conserver et consolider MéthaN-Action. Les orientations stratégiques et le pilotage seront alimentés par les retours des groupes de travail de l'après-midi. Il faut se revoir prochainement, avant un an pour conserver la dynamique et développer l'animation de la filière.